

CONSEIL DE LABORATOIRE MRM  
17 mai 2013 – COMPTE RENDU

**Présents** : Gérald Naro, Véronique Bessière, Christophe Fournier, Fabienne Villesèque-Dubus, Jean-Marie Courrent, Ariel Eggrickx, Frédéric Le Roy, Frank Lasch, Karim Messeghem, Pierre Chollet, Béatrice Siadou-Martin, Anne Loubès, Sophie Mignon, Pauline Folcher, Antoine Chollet, Philippe Chapellier, Isabelle Bourdon, Florence Palpacuer, Marie-Laure Andriuzzi

**Excusées** : Florence Rodhain, Florence Noguéra

Gérald Naro ouvre la séance et annonce l'ordre du jour :

1. Projet 3S
2. Projet scientifique 2014-2019 dans le cadre de l'évaluation AERES
3. Questions diverses
4. Prochain CL

## 1. PROJET 3S

Karim Messeghem, Véronique Bessière, Sophie Mignon et Franck Lasch présentent le Projet 3S, projet européen de 2014 à 2020 : "*Stratégie de Spécialisation Intelligente (3S) du Languedoc-Roussillon*".

L'enjeu, pour la Région, est d'identifier les domaines d'innovation pour lesquels le Languedoc-Roussillon dispose d'atouts, et dont les acteurs de terrain (entrepreneurs, chercheurs,...) partagent et proposent une vision commune sur des projets collectifs d'activités nouvelles, génératrices d'innovations, susceptibles de créer un développement économique significatif à moyen terme (à l'horizon 2020). La Région Languedoc-Roussillon, à travers Transfert LR identifie une quarantaine de domaines. Mais l'un des points forts du dispositif voit l'émergence d'axes transversaux principalement sur Entrepreneuriat et Innovation.

Une réunion a eu lieu le 16 mai pour réaliser un 1<sup>er</sup> rédactionnel avec pour résultat proposition de « **ELab Center of Innovation and Entrepreneurship** ». Le projet comprend 3 volets de réflexion : Formation, Recherche, Evaluation en termes d'outils. L'objectif est d'intégrer des thématiques et des champs. L'idée retenue est de présenter un projet global, articulé avec de plus petits projets.

Le dispositif 3S, souligne l'importance des secteurs ayant un fort impact économique et des secteurs très innovant mais avec un poids économique en développement : Eau – Agroalimentaire traditionnel – Tourisme – Energie (hydrologie, solaire, éolien, déchet). La problématique consiste à identifier notamment les secteurs porteurs de création d'emplois. Les financements sont de type FEDER.

Pour plus d'informations :

[http://www.transferts-](http://www.transferts-lr.org/transferts_lr/actualites/l_association/imaginez_les_domaines_d_innovation_de_demain_appel_a_contribution_sur_3s_en_lr_com)

[lr.org/transferts\\_lr/actualites/l\\_association/imaginez\\_les\\_domaines\\_d\\_innovation\\_de\\_demain\\_appel\\_a\\_contribution\\_sur\\_3s\\_en\\_lr\\_com](http://www.transferts-lr.org/transferts_lr/actualites/l_association/imaginez_les_domaines_d_innovation_de_demain_appel_a_contribution_sur_3s_en_lr_com)

<http://www.3s-en-lr.com/>

## 2. PROJET SCIENTIFIQUE 2014-2019

Gérald Naro, précise que plusieurs documents, du moins dans une partie rédactionnelle, sont à produire :

- Le rapport annuel 2012
- Le Bilan de MRM. Logiquement, il devrait s'étendre sur la période couvrant la date de création de MRM au 30 juin 2013, soit du 1<sup>er</sup> janvier 2011 au 30 juin 2013. Véronique Bessière souligne que cela exclut la période qui s'écoule depuis la dernière évaluation de l'AERES et que cela présente un caractère préjudiciable à l'évaluation du laboratoire, notamment en matière de relevé des publications. GN indique qu'il va demander très précisément à l'AERES de nous fournir leurs attentes et que, quoiqu'il en soit, un historique sera présenté dans le dossier, dans lequel figureront les publications des années précédentes.
- Le projet scientifique pour le plan quinquennal 2014-2019

L'objet de la présente réunion, portant sur le projet scientifique, GN présente un PWT (voir document ci-joint).

Il fait tout d'abord un relevé de conclusions du présent rapport AERES sur MRM (10 mai 2010). Dans ce rapport on pouvait lire en effet les remarques et recommandations suivantes :

« De nombreux thèmes sont abordés par les chercheurs de MRM, ce qui dénote la présence de compétences multiples. MRM possède un avantage compétitif sur certains axes spécifiques, développés depuis de longues années tels que les **systèmes d'information** ou l'**entrepreneuriat**, ou développés plus récemment tel que l'**alter-management** ».

« Le comité estime cependant que la grande variété de thématiques pourrait avoir des effets négatifs en termes de visibilité et suggère, par conséquent, une **rationalisation des axes de recherche** ».

« En matière de **prise de risque**, le comité n'a rien relevé de particulier, à l'exception du développement de l'axe de l'**alter-management**, qui constitue sans doute un point d'originalité à conserver ».

« **La prise de risque et l'originalité sont globalement faibles** : les thématiques de recherche sont nombreuses, variées, et relativement classiques en sciences de gestion. Les porteurs de projet n'ont à l'heure actuelle (...) pas défini d'axes nouveaux et distinctifs ».

« Les thèmes historiques, tels que les **systèmes d'information et l'entrepreneuriat**, ou plus récents, tels que l'**alter-management**, pourraient éventuellement être renforcés. Cela nécessiterait notamment que les membres de ces axes développent d'étroites relations avec des partenaires étrangers ».

« Les axes disciplinaires classiques en sciences de gestion, tels que la comptabilité, la finance, le marketing, les ressources humaines, ou la stratégie, devraient éventuellement être resserrés sur **un nombre limité de thématiques transversales**, permettant à MRM de se différencier plus clairement ».

GN présente ensuite les principales contraintes à prendre en compte et les objectifs qui lui paraissent importants :

- Prendre en compte les recommandations du précédent rapport
- s'appuyer sur les ressources et compétences distinctives de MRM (Le Labex, les thèmes reconnus à l'extérieur, les thèmes qui émergent de la liste des publications,...).
- Inscrire le projet scientifique dans des questionnements économiques et sociétaux contemporains
- De la pluridisciplinarité à l'interdisciplinarité, en soulignant que la transdisciplinarité devient un objectif à atteindre dans le futur, avec un degré d'exigence très élevé (cf. définitions de ces termes données par l'AERES, dans le référentiel AERES et synthétisés dans le Powerpoint en annexe)
- Se recentrer sur des axes différenciateurs
- Créer une rupture par une « prise de risque » assumée, tout en précisant, qu'il convient d'être prudent vis-à-vis des « prises de risques » attendues dans le discours de l'AERES.
- Rassembler autour d'un même projet : des axes transversaux dans lesquels tous les chercheurs de MRM puissent se reconnaître et s'impliquer

Le projet présenté repose les deux caractéristiques suivantes :

- Un projet scientifique fort de son ancrage dans l'ensemble des champs disciplinaires des sciences de

gestion ;

- Un projet scientifique orienté vers une recherche transdisciplinaire en phase avec de grands enjeux économiques et sociétaux.

Un historique est alors présenté, depuis la naissance des groupes disciplinaires et des quatre groupes transversaux ainsi que du Labex. De ces évolutions, fruit de l'histoire du laboratoire, des stratégies précédentes et des travaux des chercheurs, émergent deux thématiques fortes : une thématique autour de l'innovation et de l'entrepreneuriat ; une thématique autour du management responsable et du développement durable.

En synthèse, GN propose de recentrer le projet scientifique de MRM autour des deux thématiques suivantes

**T1. Innovation et dynamique inter-organisationnelles**  
**T2. Développement durable et Management responsable**

S'en suit une discussion de l'ensemble du Conseil de laboratoire sur les termes, la définition de ces 2 axes stratégiques et l'organisation. Parmi les nombreux questionnements et arguments qui émergent de l'échange, plusieurs éléments sont avancés ; notamment :

Sophie Mignon souligne que le centrage sur les dynamiques inter-organisationnelles apparaît comme fortement réducteur. Sont oubliées, notamment, les dimensions organisationnelles de l'innovation par exemple.

Véronique Bessière fait remarquer, que la dimension comportementale n'apparaît pas non plus, alors que les comportements d'acteurs, la prise de décision, constituent, pour elle, des éléments importants à prendre à compte.

Christophe Fournier, indique que dans la configuration actuelle, les chercheurs du groupe Marketing, auront des difficultés à inscrire leurs travaux dans l'une ou l'autre des deux thématiques.

Frédéric Le Roy, précise que ce qui peut constituer un point différenciateur de l'innovation à Montpellier, par rapport aux grands laboratoires qui travaillent aujourd'hui sur ce thème, c'est la dimension entrepreneuriale.

Gérald Naro, propose « Innovation, organisations et réseaux », puis, plus tard dans la discussion, « Innovation, Capacités dynamiques et Marchés ». Frédéric Le Roy objecte que les chercheurs montpelliérains ne sont pas reconnus sur la problématique des capacités dynamiques.

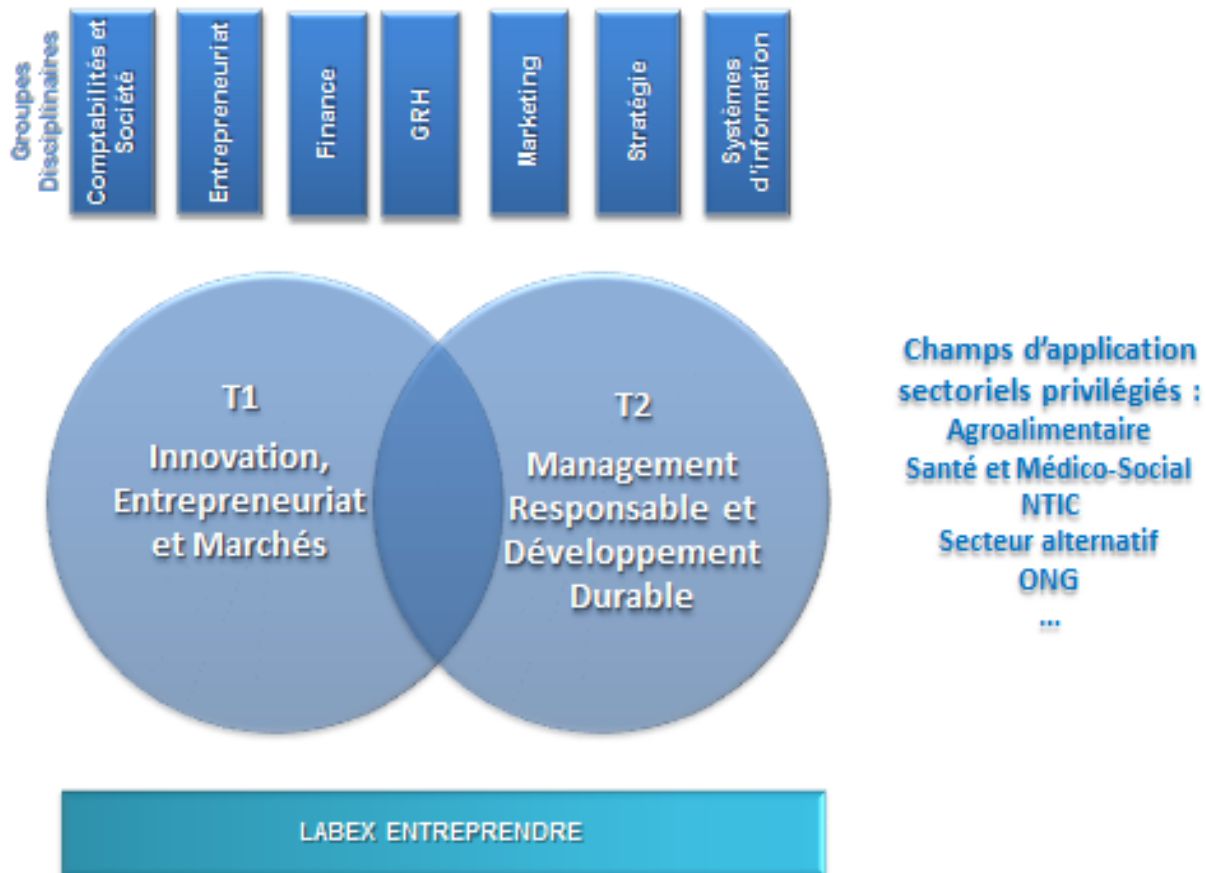
Est également posée la question du rôle du Labex, de celui des groupes transversaux actuels (innovation, développement durable, agroalimentaire et santé).

Au terme de la discussion deux éléments importants semblent se dessiner, même s'ils font encore débat et devront être rediscutés et traités lors du prochain conseil de laboratoire du 7 juin :

Concernant les deux thématiques, les membres du CL du Labo, s'arrêtent, à titre provisoire, aux deux intitulés ci-dessous :

**T1. Innovation, Entrepreneuriat et Marchés**  
**T2. Management responsable et Développement Durable**

Le Schéma ci-après, se substitue à celui initialement présenté par GN (Ex Diapositive 7, dans le diaporama ci-joint) :



Pour conclure, préalablement au prochain CL du 7 juin, le projet devra être présenté et discuté dans chacun des groupes.

### 3. QUESTIONS DIVERSES

- GN indique qu'il va fournir, dès lundi, aux directeurs de groupes (disciplinaires et transversaux) un document « pro-forma » permettant d'indiquer les informations manquantes pour le rapport annuel 2012 et le Bilan MRM pour l'AERES.
- Plusieurs points resteront à traiter dans les prochains CL : listes des membres (permanents, associés, ...) à mettre à jour et à approuver par le CL.

### 4. PROCHAIN CONSEIL DE LABORATOIRE

Le prochain CL aura lieu le **7 juin de 13 h 30 à 16 h 30, en Salle du Conseil de la Faculté d'AES.**